

PLAN D'ACTION ACTUALISE (FEVRIER 22)

La coordonnatrice qualité et la commission interne d'évaluation ont établi un plan d'action basé sur plusieurs axes. Certaines actions peuvent néanmoins se retrouver associées à plusieurs axes.

Axe 1 : Formation et qualité : définir et respecter une périodicité des initiatives qualité (comité de pilotage, collecte des données, ...)

La HERS cherche à s'engager dans une démarche d'amélioration permanente, il est nécessaire que le département des sciences et technologies et sa formation de bachelier en électromécanique s'inscrivent dans cette démarche.

REFERENCES	RECOMMANDATIONS 25 JUIN 2019	ACTION	ECHÉANCE	PORTEUR DE L'ACTION	INDICATEURS
Critère 1.2.1	Rp.6 - 1	– Déployer le système EFQM dans sa première phase, tout en s'appuyant sur les ESG	Janvier 2023	CQD (Coordination Qualité de Département)	Indicateurs RADAR
Critère 1.2.2 Critère 1.2.3 Critère 1.3.1	Rp.6 - 5	– Bénéficier de l'appui d'un CQD de manière pérenne, stable et doté d'une expertise professionnelle en constante évolution au sein du département Sciences et Technologies. – Mettre en place des procédures permettant de recueillir l'information nécessaire et utile à la gestion de la qualité.	Septembre 2022 Septembre 2023	CQD CQD	Turn-over de la charge CQD RACQ du CQD Plan de formation du CQD

					Publication d'un catalogue des fiches processus
Critère 3.2	– Recommandations principales n°1 et n°2 (synthèse) : déploiement de la démarche qualité + implication des étudiants	<ul style="list-style-type: none"> – Généraliser l'évaluation des enseignements par les étudiants (projet d'avoir cette EEE au niveau de toute la HERS). Voir avec la mise en place du projet Evalens. – Formaliser les échanges concernant les "bonnes pratiques des enseignants" afin de faciliter leurs partages et leurs mises en pratique. – Mise en place d'une procédure informatisée de gestion des PV. 	<p>Mai 2022 et décembre de chaque année depuis 2018</p> <p>Journées annuelles d'étude Qualité et demi-journée Qualité Septembre 2022</p>		<p>EEE au sein de la HERS</p> <p>Rapport communiqué aux membres du personnel</p>
Critère 3.3	– Recommandation principale n°1 (synthèse)	– Continuer la réalisation des "enquêtes collégiales" auprès des étudiants et des enquêtes auprès des anciens.	Mi-janvier de chaque année	Responsable des enquêtes étudiants et alumni.	Rapport des enquêtes
Critère 4.1.2	–	– Mettre à disposition de l'ensemble des membres du personnel concerné le « portfolio d'accueil » mis à jour version Département des Sciences et technologies	Mi-septembre de chaque année	Responsable portfolio	Remise du portfolio à l'ensemble des membres du personnel concerné

Critère 4.4	– Recommandations principales n°2 et n°4 (synthèse)	– Etudier les causes de la diminution du taux de réussite en bloc 1.	Septembre 2022	Responsable des enquêtes étudiants et alumni.	Enquêtes réalisées auprès des étudiants
-------------	---	--	----------------	---	---

Axe 2 : Révision du programme : compétences transversales (recommandation principale n°3)

Le département Sciences et Technologies de la HERS a pour objectif majeur d'offrir une formation professionnalisante de qualité, qui réponde aux besoins de la société en perpétuel changement et basée sur des valeurs de durabilité et de proximité.

REFERENCES	RECOMMANDATIONS 25 JUIN 2019	ACTION	ECHÉANCE	PORTEUR DE L'ACTION	INDICATEURS
Critère 1.3.1. Critère 2.1.2	– Recommandations principales n°1 et n°2 (synthèse)	– Réalisation de réunions pour intégrer les modifications suggérées par le comité de pilotage et par les enquêtes auprès des diplômés et par les discussions informelles avec les représentants du monde professionnel.	Septembre 2023	Coordinateur de section	Synthèse des suggestions des améliorations dans les rapports de réunion
Critère 1.3.2	– Recommandations principales n°1 et n°2 (synthèse)	– Continuer la démarche des auto-évaluations des enseignants et des EEE afin de recueillir les informations pertinentes en vue d'améliorer le programme.	Juin 2023	CQD	Taux de participation des étudiants aux EEE.
Critère 3.1	– Recommandations principales n°1 et n°3 (synthèse)	– Sur base du référentiel de compétences, améliorer la grille spécifique de compétences, en tenant compte des propositions du monde professionnel, et mieux l'intégrer dans les activités d'apprentissage (AA) et les Unités d'enseignement (UE).	Juin 2023	Référent Grille de la section	Grille spécifique des compétences et tableau croisé compétences /AA

Critère 3.4.	– Recommandation principale n°3 (synthèse)	– Mettre en place des évaluations des compétences transversales (soft-skills) dans certaines UE.	Juin 2024	Référent Grille de la section	Grille d'évaluation de ces compétences transversales
--------------	--	--	-----------	-------------------------------	--

Axe 3 : Communication

Malgré la pénurie de personnes qualifiées dans le secteur de l'électromécanique, la formation de bachelier en électromécanique proposée par la HERS souffre d'un manque de visibilité. Le petit nombre d'inscrits dans la formation en est le constat principal.

La structure du département Sciences et Technologies rend aisée la communication verbale, mais néglige quelque peu la communication écrite.

REFERENCES	DESCRIPTION DE L'ACTION	ECHÉANCES	RESPONSABLE	RESULTATS ATTENDUS/ INDICATEURS
Critère 2.2	– Elaborer un plan de communication permettant une meilleure visibilité de la formation tant vers de futurs étudiants que vers les milieux socio-professionnels.	Janvier 2023	Relai communication de la section	Meilleure visibilité. Augmentation du nombre d'inscrits. Augmentation consultation de la page internet liée à la formation du bachelier en électromécanique. Augmentation de lecture billets Facebook et LinkedIn sur le bachelier en électromécanique
Critère 1.3.2	– Informer les étudiants, les enseignants des résultats des EEE et des résultats d'enquêtes.	Chaque fin d'année académique	CQD	Satisfaction des enseignants et des étudiants.

Axe 4. Aides et soutien aux étudiants

Une des priorités du Département Sciences et Technologies est l'intégration des étudiants et leur soutien face à la complexité de l'enseignement supérieur. Des mécanismes sont déjà présents au sein de la HERS pour que les étudiants puissent s'épanouir, quel que soit leur profil. La HERS veille à leur donner toutes les chances de réussite et d'émancipation.

REFERENCES	DESCRIPTION DE L'ACTION	ECEANCES	RESPONSABLE	RESULTATS ATTENDUS/ INDICATEURS
Critère 2.1.1.	– Un rappel des règles de réussite devrait être réalisé pour tous les étudiants au début du deuxième quadrimestre.	Janvier 2022	Relai SAR	
Critère 4.2.2	– Amélioration des locaux situés dans les caves.	Juin 2024	Référent infrastructures	Satisfaction des étudiants lors de l'enquête
Critère 4.3.5	– Augmenter la visibilité des différentes aides et services offerts aux étudiants en demande de besoins spécifiques.	En cours	Relai Service social du département	Plus d'étudiants aidés.

Axe 5 : Partenariats

La formation de bachelier en électromécanique permet aux étudiants d'acquérir des compétences et des acquis d'apprentissage qui devront satisfaire le secteur professionnel. Afin de répondre aux exigences du marché, des contacts de proximité et durables doivent être envisagés.

REFERENCES	DESCRIPTION DE L'ACTION	ECHÉANCES	RESPONSABLE	RESULTATS ATTENDUS/ INDICATEURS
Critère 2.1.3.3	– Inciter les étudiants à réaliser des stages dans d'autres entreprises que celles habituellement sollicitées pour augmenter le nombre de partenaires locaux, régionaux et internationaux.	Chaque année	Référent stage de la section	Augmentation du nombre de partenaires et de partenariats internationaux.
Critère 3.1	– Maintenir l'organisation du comité de pilotage	Tous les 3 ans	Référent CoPil	Rapport de réunion

